



voir sur ai in base
 p. A. 21.31. Loudon

Londres, le 30 octobre 1951.

copy
 S. C. 41.753.0.
 S. B. 75.18

- 1. Okt. 1952 Sch

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Le but de ma visite à Mr. Berthoud, Sous-Secrétaire d'Etat adjoint au Foreign Office, était

1. de reprendre contact avec les services économiques du Foreign Office.
2. de m'informer du sort de certaine suggestion belge, tendant à la création d'un fonds spécial, alimenté par l'aide américaine à Nato, pour le "financement" des "Rearmament Imports".
3. de m'informer de l'état des travaux du Comité des cinq de Nato (Canada, Belgique, Hollande, Italie, Norvège), chargé d'étudier, sur le plan général, les conditions d'une coopération plus étroite:

- a) en matière de politique étrangère,
- b) sur le plan économique, financier et social,
- c) dans le domaine culturel et de l'information.

Le point b) est surtout de nature à nous intéresser, puisque ledit comité doit tirer au clair les compétences exactes et respectives des divers organismes qui s'occupent de questions économiques et financières (F.E.B., O.E.C.E., E.C.A., Conseil de l'Europe), afin d'éviter dans la mesure du possible tout double emploi et réaliser une économie de temps et de personnel.

Monsieur le Conseiller Fédéral Petitpierre
 Chef du Département Politique fédéral
 B E R N E .



- 2 -

Sur le point 2., Mr. Berthoud me répond qu'il n'est nullement question, à sa connaissance, de créer un fonds spécial; il prétend même ignorer la suggestion belge.

Sur le point 3., mon interlocuteur me déclare que les travaux du comité ne sont pas encore assez avancés pour qu'il puisse préciser l'attitude de la Grande-Bretagne. Il est entendu que je reviendrai plus tard sur cette question, le Comité des cinq devant présenter son rapport à Rome à la prochaine session du Nato.

Après ces brèves informations, Mr. Berthoud aborde sans transition les difficultés dans lesquelles se débat l'E.P.U. Il les attribue au fait que le fonds de dotation est insuffisant. Les versements en or des débiteurs ne permettent pas de faire face rapidement aux demandes des créanciers. Je n'entre pas dans le détail des conversations de Paris, dont vous êtes abondamment informé et me borne à rapporter le propos de Mr. Berthoud: "La Suisse s'effraye à l'idée de ne pas être payée en cas de liquidation de l'E.P.U."

C'est du reste sur l'O.E.C.E. que Mr. Berthoud entend mettre l'accent. "Londres", me dit-il, "n'a pas été favorablement impressionné par l'attitude de la Suisse telle qu'elle fut exposée à Paris la semaine dernière".

"Le Comité des douze Ministres de Nato ("Temporary Council Committee") a pour tâche de comparer les programmes de

- 3 -

défense des divers pays membres et d'établir si ces programmes sont adéquats et économiquement supportables. Le T.C.C. doit donc mener à chef une tâche considérable. D'où la décision de lui assurer le concours d'un "Economic Analysis Staff" et, par-tant, d'appeler à son aide quelques collaborateurs de l'O.E.C.E. et, singulièrement, M. Marjolin, Secrétaire général de cet or-ganisme."

"La question fut discutée à l'O.E.C.E. M. Hammars-kjöld, délégué de la Suède, souleva quelques objections. A peine l'avait-on rassuré que des difficultés plus sérieuses surgirent du côté suisse. Après s'être opposé à la demande du T.C.C., M. Bauer alla demander à Berne de nouvelles instructions. A son retour à Paris, il déclara que le gouvernement suisse acceptait la demande du T.C.C. aux conditions figurant sur le papier ci-joint (Berthoud me remet à titre personnel le rapport (cf annexe) rédigé par E.A. Hall-Patch à la suite de son entretien avec M. Bauer le 26 octobre au matin)".

"Nous comprenons, conclut Berthoud, les préoccupa-tions du gouvernement fédéral ou, pour préciser ma pensée, le souci de sauvegarder votre neutralité, mais nous inclinons à penser que vous pourriez être plus "coulant" et moins "formaliste". Hall-Patch a revu Bauer et nous espérons arriver à un arrangement après la réponse britannique qui a été communiquée au représen-tant de la Suisse."

- 4 -

J'ai tenu à vous rapporter exactement les propos de mon interlocuteur, encore qu'ils ne fassent essentiellement que confirmer, à quelques nuances près, ce que vous savez déjà.

En formulant sa conclusion optimiste, Mr. Berthoud aurait souhaité trouver en moi un appui dans la tentative britannique de vous amener à assouplir les conditions que vous avez posées à la collaboration O.E.C.E.-Nato.

J'ai représenté au contraire à mon interlocuteur qu'à mon sens ces conditions signifiaient déjà une concession importante et que nous ne saurions guère y déroger. Le glissement de l'O.E.C.E. sur le plan politique est d'autant plus insidieux qu'il est lent et graduel. Au surplus, ai-je ajouté, l'on ne s'emploie guère à nous faciliter les choses dans la situation délicate où nous sommes.

En effet, la presse britannique annonçait, il y a quelques semaines, sous le titre "Nato discussion in Paris to-day. Mediterranean Defence" que M. Marjolin, secrétaire général de l'O.E.C.E., avait accompagné M. Harriman chez le Général Eisenhower.

Sur quoi j'ai laissé entendre à mon interlocuteur, dans le sens de vos instructions du 9 octobre, que nous pourrions même être amenés, le cas échéant, à envisager notre retrait de l'O.E.C.E.

*

*

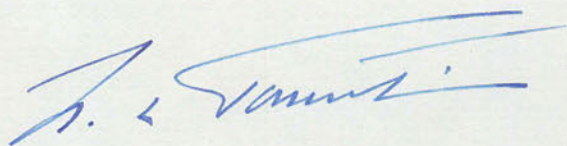
*

- 5 -

Je saisis cette occasion pour signaler une fois de plus les lacunes de mon information. Mon entrevue avec Mr. Berthoud a eu lieu le 30 octobre; la discussion sur l'E.P.U. au Conseil de l'O.E.C.E. le 17 octobre; le 26 octobre déjà, M. Bauer communiquait à Mr. Hall-Patch les neuf conditions suisses. Or, lorsque Mr. Berthoud m'interpella, je ne possédais aucune indication sur ce qui s'était passé. Pris sans vert, je me suis senti d'emblée en état d'infériorité vis-à-vis d'un interlocuteur solidement documenté.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral,
l'hommage de mon respect.

1 annexe.



C o p yRecord of DiscussionProposal to create a Temporary Economic
Analysis Staff.

M. Bauer came to see me this morning to tell me the results of his consultations in Berne.

2. M. Petitpierre, on behalf of the Federal Council, has agreed to the use of M. Marjolin and some of his staff for the work of economic analysis required by the following conditions :

- (a) There can be no question of the subordination of O.E.E.C. to N.A.T.O. in any shape or form. If the arrangements now proposed were construed as bringing O.E.E.C. in any way into a position of subordination to N.A.T.O., the Swiss Government would have immediately to reconsider its attitude, and by reconsider is meant the immediate withdrawal of Switzerland from O.E.E.C. whatever the economic consequences may be for her.
- (b) That the consultation with the staff of O.E.E.C. which is sought is a consultation by European Governments and is not a consultation sought collectively by N.A.T.O. as such.
- (c) That this consultation, as far as M. Marjolin is concerned, is "à titre personnel" and he takes part in it on his personal responsibility.
- (d) He is not to be given the title "Chef d'Equipe" or "Economic Staff Director" and is not to act as such, but simply as a consultant.
- (e) That he gives his assistance on the basis of the Declaration he made to the Council on May 21st, 1951.
- (f) That he takes no part in official meetings of the N.A.T.O. as such.
- (g) That, in order to demonstrate the independence of O.E.E.C. from N.A.T.O., the O.E.E.C. should draw up a programme of work and a timetable covering the following work.

- (i) Difficulties in E.P.U.
 - (ii) Economic effects of re-armament
 - (iii) Implementation of the Declaration for increasing production.
- (h) The Swiss Government are insistent that the work of O.E.E.C. should go on uninterruptedly and the O.E.E.C. should not be used as an instrument to suit the convenience of a group of Powers interested solely in re-armament.
- (i) That this arrangement be given no publicity whatsoever. This is a most important consideration from the point of view of the Swiss Government. If there is any publicity, the Swiss Government will feel obliged to revoke at once its agreement to this arrangement.

3. M. Bauer added that he thought that if an arrangement on these lines were acceptable to the Economic Bureau of the Temporary Committee of the Council, it should be considered as an extension of the arrangement announced at the Council on 21st May, 1951, and that no formal new decision of the Council would be necessary. The arrangement should simply be announced by the Secretariat at the next informal meeting of Heads of Delegations. At that meeting a list of the O.E.E.C. officials being used for this consultations should be announced, together with the arrangements being made of the continuance in O.E.E.C. of the work on which they were normally engaged.

4. M. Bauer also asked that there should be frequent meetings (he suggested no less frequently than once a month) of the Working Party set up by the Council at its Meeting on July 12th, 1951 (C(51)241). At these meetings the question of co-operative arrangements between the N.A.T.O. and O.E.E.C. should be frankly and informally discussed, so as to avoid sudden demands being made on O.E.E.C. which raised political and other difficulties for countries participating in O.E.E.C. and not members of N.A.T.O.

5. I told M. Bauer I would inform my colleagues and the Executive Board of the Temporary Committees of the Council of the attitude of the Swiss authorities and would inform him in due course of the result.

Sgd. E.A.Hall-Patch

United Kingdom Delegation to O.E.E.C.,
October 26th, 1951.